



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES CLUBS DE L'OISE DU VENDREDI 7 OCTOBRE 2023 à BEAUVAIS EMPREINTE DU CREDIT AGRICOLE

CLUBS PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

A.S. ALLONNE - F.C. AMBLAINVILLE SANDRICOURT - U.S. ANDEVILLE - F.C. D'ANGY - ANSAUVILLERS SPORTING CLUB - A.S. AUNEUIL - C.S. AVILLY ST LEONARD - U.S. BALAGNY ST EPIN - A.S. BEAUVAIS OISE – AS PTT BEAUVAIS - F.C. ST JUST DES MARAIS - FOOTBALL CLUB BEAUVAIS - BEAUVAIS UNITED COMMUNEAUX - F.C. DE BETHISY - U. S. DE BEUVRAIGNES - R.C. BLARGIES - F. C. BORANAIS - U.S. BRESLOISE - U.S. BRETEUIL - U.S. BREUIL LE SEC - A.S. BRUNVILLERS LA MOTTE - FOOTBALL CLUB DE BULLES - R.C. CAMPREMY - DYNAMO CANLY LONGUEIL - F.C. CAUFFRY - F.C. CEMPUIS - ASSOCIATION SPORTIVE CHEMINOTS CHAMBLY - F.C. CHAMBLY OISE - U.S. DE CHANTILLY - C.S. CHAUMONT EN VEXIN - U.S. CHEVRIERES GRANDFRESNOY - F. C. DE CHIRY OURSCAMP - U.S. CHOISY AU BAC – U.S. CIRES LES MELLO - A.F.C. COMPIEGNE - A.S. COYE LA FORET - A. DES F.C. DE CREIL - U.S. CREVECOEUR LE GRAND - ENT.S. DU THELLE - F.C. ESCHES FOSSEUSE - U.S. ESTREES ST DENIS - U. S. ETOUY AGNETZ - A. S. FEUQUIERES FOOTBALL - FLEURY SPORTS LOISIRS - ETOILE SPORTIVE DE FORMERIE - U.S. FOUQUENIES - U.S. FROISSY - U.S. GAUDECHART - U.S. GOUVIEUX - GRANDVILLIERS A.C. - C.S. HAUDIVILLERS - A.S. HERCHIES TROISSEREUX FOOTBALL - HERMES BERTHECOURT A.C. - JEUNESSE SPORTIVE AGGLO COMPIEGNE LA CROIX ST OUEN - A.S. LA NEUVILLE EN HEZ - A.S. LA NEUVILLE S/OUDEUIL - AM.J. LABOISSIERE EN THELLE - A.S. LA CHAPELLE ST PIERRE - AM.S. LAIGNEVILLE - S.C. LAMOTTE BREUIL - U.S. LASSIGNY - FOOTBALL CLUB LAVILLETERTRE - C.S.ML DE MESNIL EN THELLE - FOOTBALL CLUB DE LE MEUX - UNION SPORTIVE LE PAYS DU VALOIS - U.S. PLESSIS BRION - FOY.RUR. LES AGEUX - F.C. LIANCOURT CLERMONT - U.S. LIEUVILLERS - A. S. DE MAIGNELAY MONTIGNY - A.S. DE MAREUIL SUR OURCQ - U.S. MARGNY LES COMPIEGNE - U.S. MARSEILLE EN BEAUVAISIS - U.S. MERU SANDRICOURT - MILLY FOOTBALL CLUB -J.S. MOLIENS - STANDARD F. C. DE MONTATAIRE - UNION SPORTIVE DE MONTATAIRE - AM.S. MONTCHEVREUIL - A.S.C. VAL D'AUTOMNE - F.C. MUIRANCOURT - U.S. NANTEUIL F.C. - A.S. NOAILLES-CAUVIGNY - U.S. NOGENT - F.C. NOINTEL - F. C. JEUNESSE NOYON - AM.S. ONS EN BRAY - ET. S. ORMOY DUVY - A.S. PLAILLY - UNION SPORTIVE PONT L'EVEQUE - U.S. PONT STE MAXENCE - ET.S. REMY - ST. RESSONS S/MATZ - U.S. RIBECOURT - A.S. ROCHY CONDE - ROLLOT A.C. - A.S. DU MULTIEN - F.C. RURAVILLE - F.C. SACY ST MARTIN - FOOTBALL CLUB SALENCY - SENLIS FUTSAL CLUB - U.S. MUNICIPALE SENLIS - SP.C. COMMUNAL SERIFONTAINE - AM.S. SILLY LE LONG - S.C. SONGEONS - F.C. FONTAINETTES ST AUBIN - U.S.R. SAINT CREPIN IBOUVILLERS - U.S. ST GERMER DE FLY - S.C. ST JUST EN CHAUSSEE - F.C. ST PAUL - A.S ST REMY EN L'EAU - AM.S. ST SAUVEUR - F.C. ST SULPICE - FOOTBALL CLUB DE TALMONTIERS - J.S. THIEUX - UNION SPORTIVE THOUROTTE LONGUEIL ANNEL - F.C. TILLE - AM.S. TRACY LE MONT - TRICOT O.S. - C.S. VAUCIENNES - UNION SPORTIVE DE VERBERIE - A.S. VERDEREL LES SAUQUEUSE - A.S. VERNEUIL EN HALATTE - VILLERS F. C. - ET. CLUB DE VILLERS / BAILLEUL - ET. S. C. DE WAVIGNIES - R.C. WAVIGNIES

1-) Vérification du Chorum

La présence du tiers au moins des représentants des membres de l'Assemblée Générale représentant le tiers au moins de la totalité des voix, est nécessaire pour la validité des délibérations.

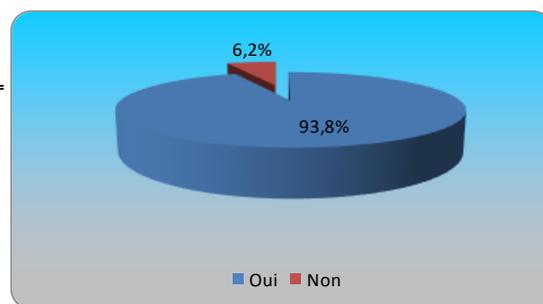
AG - Emargement des clubs - Tableau de bord						
	Tous les clubs		Clubs représentés			
	Clubs	Voix	Clubs	Voix	% Clubs	% Voix
6812 District Oise	173	1035	121	781	69,9%	75,5%
	173	1035	121	781	69,9%	75,5%
					Quorum AG Ordinaire :	
					33,0%	33,0%
					atteint	atteint

Le quorum étant atteint l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

1-) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire du 07 Octobre 2022

3.) QUESTION 1 : Approbation du Procès-verbal de l'AG Extraordinaire et Ordinaire du 07 Octobre 2022 (choix multiple)

	Réponses	
Oui	706	93,76%
Non	47	6,24%
Totaux	753	100%



Le procès-verbal est adopté

2-) Compte rendu de la Secrétaire Générale sur les activités du District

Rapport général des activités du District Oise de Football

Bilan Discipline



6299

Avertissements

- 1^{er} et 2^{ème} = 5840
- 3^{ème} en moins de 3 mois = 459



644

Exclusions

- 1 à 6 matches = 591
- + 7 matches = 53



Rapport général des activités du District Oise de Football

Bilan Juridique

■ Joueurs venant d'équipes supérieures

■ participation dans les 5 dernières journées de plus de 3 joueurs ayant participé à plus de 10 rencontres avec l'équipe supérieure.

■ Nombre de Mutations

■ Qualification ou participation de joueurs

■ Equipe réduite à moins de huit joueurs

■ Problèmes de terrain

■ Problèmes liés à la numérotation des maillots

■ Participation à 2 matches le même jour

■ Réserve Technique

■ Joueurs suspendus ayant participé

■ Match à jouer ou à rejouer

■ match perdu horaire non respecté ou forfait

■ match perdu abandon de terrain

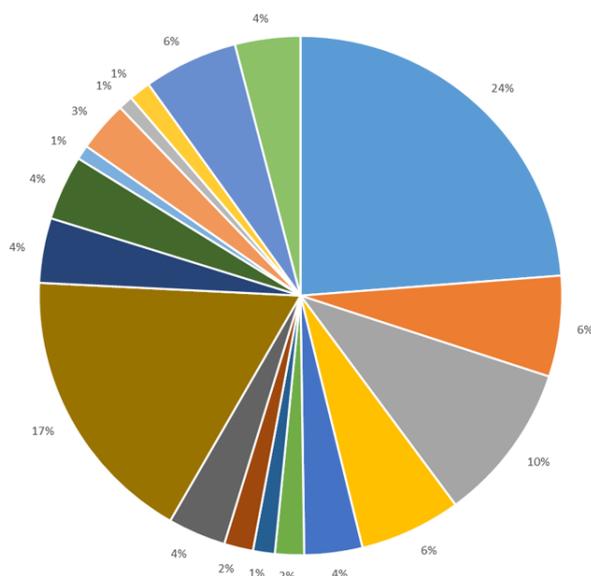
■ Fraude d'identité

■ Fausse FMI

■ Non recevable en la forme - Hors Délai

■ Non fondée par rapport à la réglementation

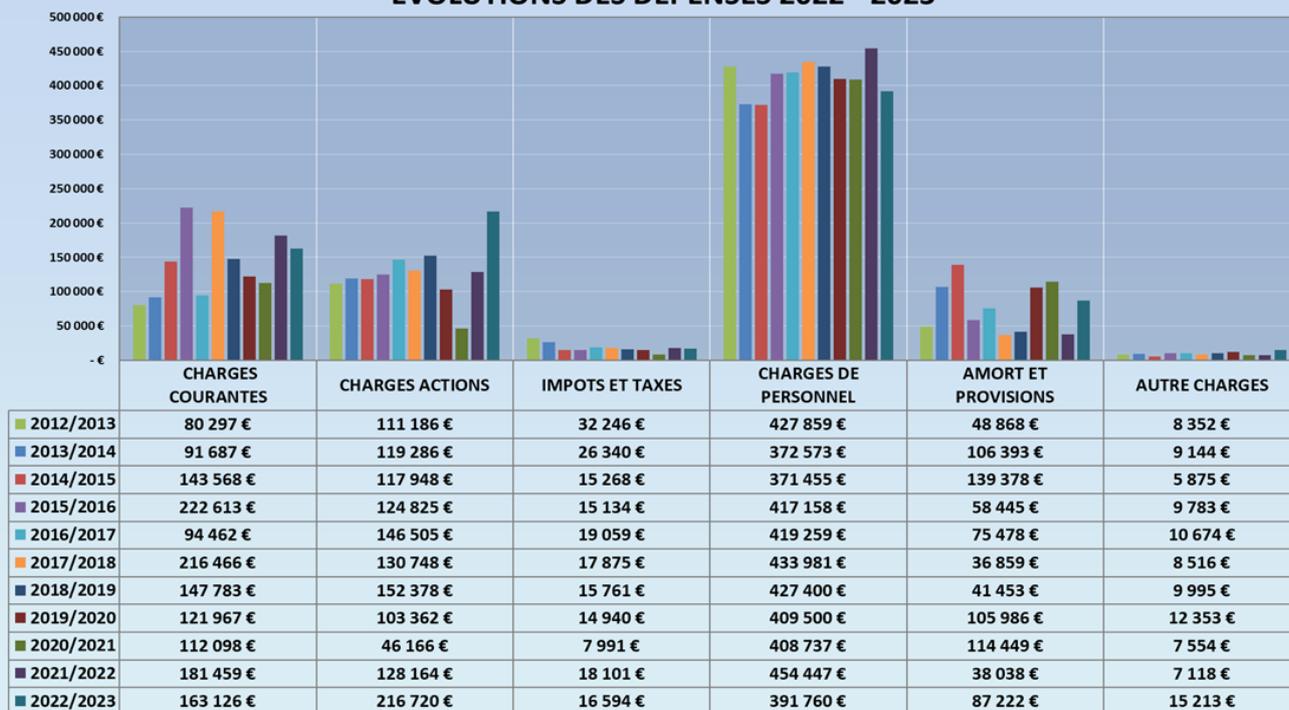
■ Auditions



3-) Compte rendu financier de Christophe PRUVOST Trésorier Général du District

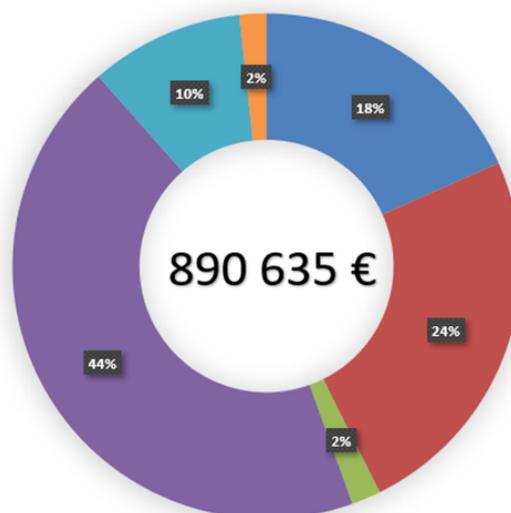
COMPTE RENDU FINANCIER – Saison 2022/2023

EVOLUTIONS DES DEPENSES 2022 - 2023

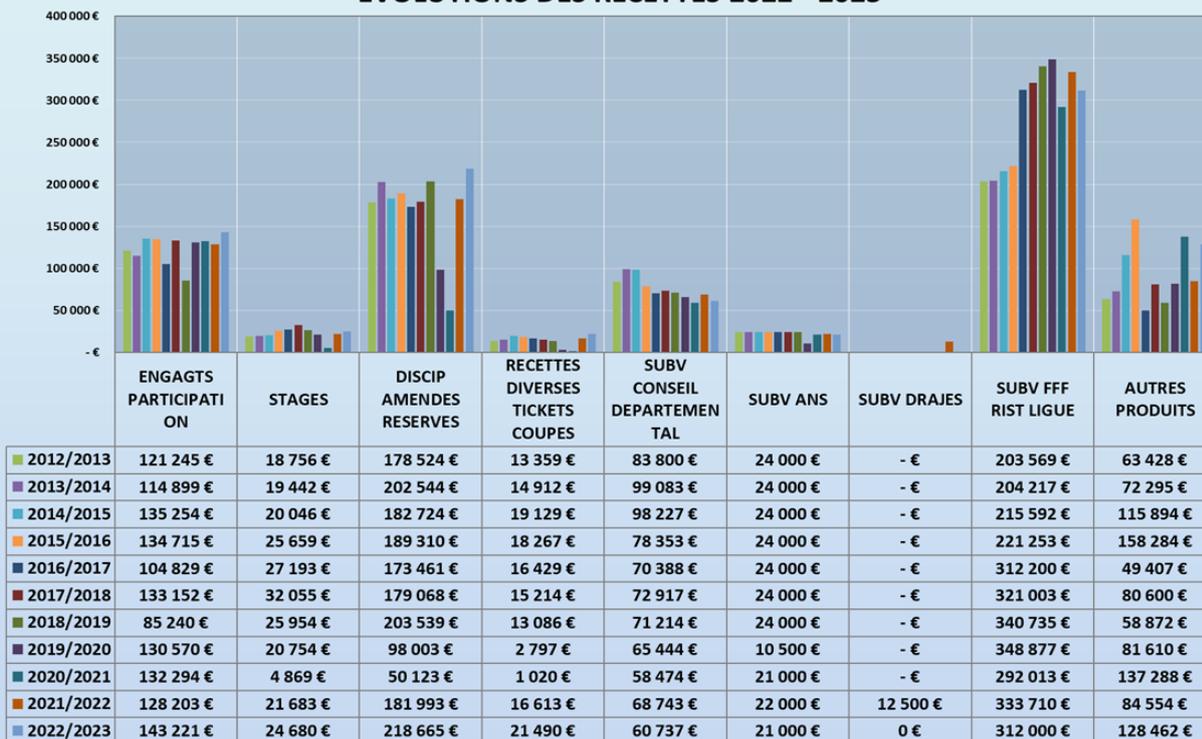


Dépenses au 30 juin 2023

- Achats et charges de gestion : 163 126 €
- Achats et charges actions : 216 720 €
- Impôts et taxes : 16 594 €
- Charges de personnel : 391 760 €
- Amortissement et provisions : 87 222 €
- Autres charges : 15 213 €



EVOLUTIONS DES RECETTES 2022 - 2023



Recettes au 30 juin 2023

- Engagements championnat & coupes, cotisations, frais de secrétariat : 143 221 €
- Stages : 24 680 €
- Amende discipline, administratifs, forfaits : 218 665 €
- Recettes des finales, vente de tickets : 21 490 €
- Subvention de Conseil Départemental : 60 737 €
- Subvention de l'Agence Nationale du Sport : 21 000 €
- Subvention de la F.F.F et de la L.F.H.F : 312 000 €
- Autres produits : 128 462 €



Recettes : 930 255 €



Dépenses : 890 635 €

Résultat de l'exercice : + 39 620 €

4-) RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30 Juin 2023

Aux adhérents, de l'Association District Oise Football,

I – OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 29/09/2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association District Oise Football, relatifs à l'exercice clos le 30 Juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 – REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 – INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de commissaire aux comptes qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

III – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes et n'appellent pas de commentaires particuliers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels, adressés aux Adhérents.

V – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

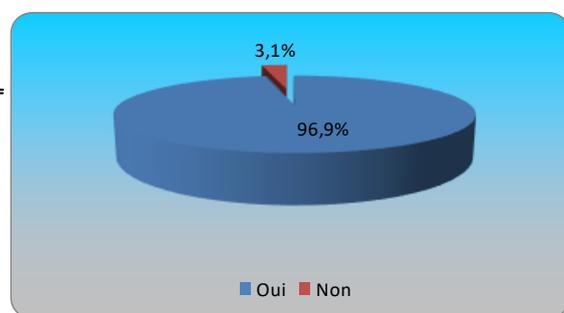
Fait à Dury, le 21 septembre 2023.

VDB ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes,
Représenté par : François GARNIER

Quitus de l'Assemblée sur l'exercice financier clos au 30 Juin 2023

4.) QUESTION 2 : Compte rendu financier de l'exercice clos au 30/06/2023 QUITUS (choix multiple)

	Réponses	
Oui	713	96,88%
Non	23	3,13%
Totaux	736	100%

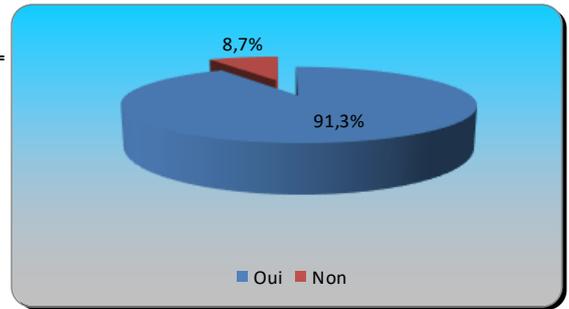


L'assemblée générale donne son quitus pour les comptes clos au 30 Juin 2023

Vote pour imputer l'excédent de l'exercice sur le compte report à nouveau

5.) QUESTION 3 : Report excédent sur le compte report à nouveau (choix multiple)

	Réponses	
Oui	691	91,28%
Non	66	8,72%
Totaux	757	100%

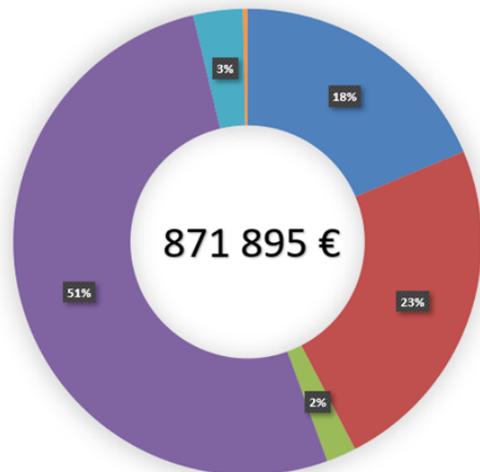


L'assemblée générale donne son accord pour imputer l'excédent sur le compte report à nouveau

BUDGET PRÉVISIONNEL – Saison 2023/2024

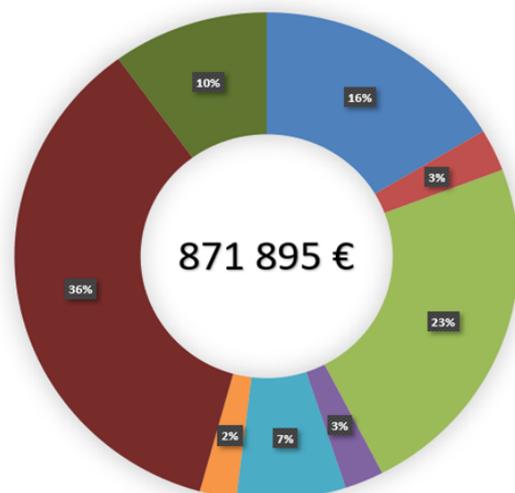
| Dépenses – Saison 2023/2024

- Achats et charges de gestion : 163 420 €
- Achats et charges actions : 204 330 €
- Impôts et taxes : 18 100 €
- Charges de personnel : 453 300 €
- Amortissement et provisions : 29 975 €
- Autres charges : 2 770 €



| Recettes – Saison 2023/2024

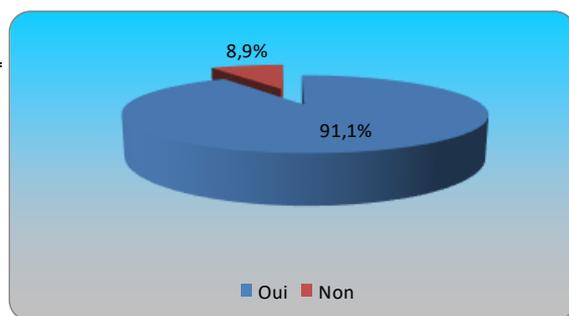
- Engagements championnat & coupes, cotisations, frais de secrétariat : 143 300 €
- Stages : 24 400 €
- Amende discipline, administratifs, forfaits : 202 200 €
- Recettes des finales, vente de tickets : 21 800 €
- Subvention du Conseil Départemental : 61 050 €
- Subvention de l'Agence Nationale du Sport : 20 500 €
- Subvention de la F.F.F et de la L.F.H.F : 311 425 €
- Autres produits : 87 220 €



Vote du budget prévisionnel de la saison 2023/2024

6.) QUESTION 4 : Budget prévisionnel de la saison 2023/2024 (choix multiple)

	Réponses	
Oui	687	91,11%
Non	67	8,89%
Totaux	754	100%



L'assemblée générale adopte le budget prévisionnel de la saison 2023/2024

5-) Médailles du District promotion 2022/2023

Médailles de BRONZE

- Monsieur Mohamed JAKOUL US LE PAYS DU VALOIS
- Monsieur Alain LEMAIRE AS ALLONNE
- Monsieur Fabien M'HAMMED EC VILLERS BAILLEUL
- Monsieur Dominique PHILIPPE US BONNEUIL EN VALOIS
- Monsieur Jean-Loup POPELIER US LASSIGNY
- Madame Véronique VERSCHUEREN FC TILLE

Médailles d'ARGENT

- Monsieur et Madame Nathalie & Pascal BARBIER US CREVECOEUR LE GRAND
- Monsieur Jean-Pierre CAREDDU AS ST SAUVEUR
- Monsieur Jean-Marc GRYNBLAT ES ORMOY DUVY
- Monsieur Alain VELLEINE AS SILLY LE LONG

Médailles d'OR

- Madame Annie BRUGAIT US BRETEUIL
- Monsieur Salvator PACIFICO FC LIANCOURT CLERMONT

6-) Election de membres au Comité de Direction du District

3.1) Intervention de M. Philippe SEGONDS Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales

Suite aux démissions de M. Christophe PRUVOST Trésorier Général et de M. Luc HERNU représentant les Educateurs, nous avons deux postes à pourvoir au sein du Comité de Direction. L'article 13.3 des Statuts du District précise qu'il doit être procédé, pour pourvoir à ces vacances, à une élection partielle, au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours. Le mandat des membres ainsi élus expire à la même échéance que l'ensemble du Comité de Direction.

La Commission de Surveillance des Opérations Electorales s'est réunie le Mardi 26 Septembre 2023. Le procès-verbal afférent est paru sur le site du District.

La Commission a examiné la seule candidature reçue concernant le représentant des Educateurs dans les délais impartis au D.O.F. qui est celle de Monsieur Christophe CHAPRON. Cette candidature a été

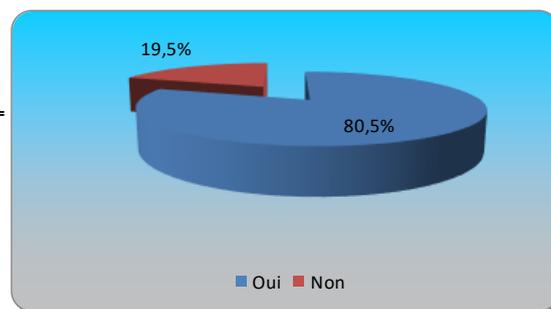
envoyée par mail avec accusé de réception le 07 Septembre 2023 et après examen se révèle être en conformité avec les conditions d'éligibilité. La Commission émet un avis favorable concernant la candidature de Monsieur Christophe CHAPRON et certifie qu'elle respecte bien les différentes dispositions des statuts du District.

La Commission examine la seule candidature reçue concernant la fonction de Trésorier Général du District dans les délais impartis au D.O.F. qui est celle de Monsieur Thierry BERTRAND. Cette candidature a été envoyée par mail avec accusé de réception le 1er Septembre 2023 et après examen se révèle être en conformité avec les conditions d'éligibilité. La Commission émet un avis favorable concernant la candidature de Monsieur Thierry BERTRAND et certifie qu'elle respecte bien les différentes dispositions des statuts du District.

3.2) Résultats des élections

7.) QUESTION 5 : Élection de membres au Comité de Direction du DOF :

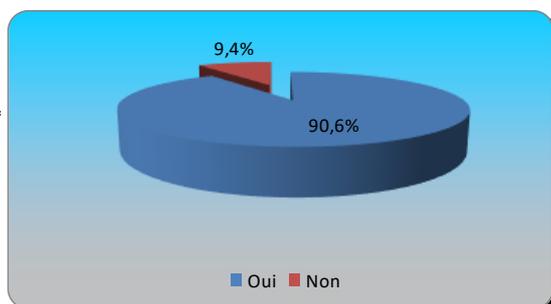
M. Christophe CHAPRON représentant des Éducateurs (choix multiple)	Réponses	
Oui	559	80,51%
Non	145	19,49%
Totaux	744	100%



M. Christophe CHAPRON est élu représentant des éducateurs au sein du Comité de Direction du District.

8.) QUESTION 6 : Élection de membres au Comité de Direction du DOF :

M. Thierry BERTRAND Trésorier Général (choix multiple)	Réponses	
Oui	679	90,65%
Non	70	9,35%
Totaux	749	100%



M. Thierry BERTRAND est élu Trésorier Général du District Oise de Football.

7-) Examen des vœux présentés

7.1) Vœux présentés par le District applicables à partir de la saison 2024/2025

REGLEMENT DES CHAMPIONNATS SENIORS MASCULINS

OBLIGATIONS DES CLUBS

ARTICLE 16 – EQUIPES DE JEUNES (ancien texte)

2 - Pénalisation

Tout club qui ne satisfait pas aux obligations prévues concernant le nombre d'équipes indiqué ci-dessus à l'alinéa 1 sera pénalisé comme suit :

- Impossibilité d'accéder en division supérieure si son classement le permettait,
- Rétrogradation en division inférieure dans les autres cas, le club fautif accompagnera le club classé dernier de son groupe.

Si le club fautif est déjà pénalisé par une descente sportive, la sanction administrative viendra en complément : le club fautif sera rétrogradé de deux divisions.

ARTICLE 16 – EQUIPES DE JEUNES Nouveau texte :

2 - Pénalisation

Tout club qui ne satisfait pas aux obligations prévues concernant le nombre d'équipes indiqué ci-dessus à l'alinéa 1 sera pénalisé comme suit :

- Impossibilité d'accéder en division supérieure si son classement le permettait,
- Rétrogradation en division inférieure dans les autres cas, le club fautif accompagnera le club classé dernier de son groupe.

Si le club fautif est déjà pénalisé par une descente sportive, la sanction administrative **sera supprimée viendra en complément : le club fautif sera rétrogradé de deux divisions.**

ARTICLE 19 – ENCADREMENT DES EQUIPES (ancien texte)

Afin de préparer au mieux les clubs évoluant en D1 aux obligations d'encadrement du niveau R3, les clubs pour lesquels leur équipe fanion Seniors évolue en Championnat D1 doivent répondre aux obligations suivantes :

- . Déclaration annuelle obligatoire de l'éducateur responsable de l'équipe,
- . L'éducateur désigné doit être titulaire de la certification CFF3,
- . L'éducateur responsable doit être déclaré dans les 30 jours (au plus tard) après le premier match officiel District de la saison (Championnat ou Coupe du DOF).
- . L'éducateur déclaré doit être inscrit sur la feuille de match en tant qu'Educateur Responsable et présent lors de chacune des rencontres officielles (DOF) de son équipe.
- . L'éducateur responsable devra suivre un recyclage de 4 heures tous les deux ans.

ARTICLE 19 – ENCADREMENT DES EQUIPES Nouveau texte :

Afin de préparer au mieux les clubs évoluant en D1 aux obligations d'encadrement du niveau R3, les clubs pour lesquels leur équipe fanion Seniors **ou leur équipe seniors B ou C** évoluant en Championnat D1 doivent répondre aux obligations suivantes :

- . Déclaration annuelle obligatoire de l'éducateur responsable de l'équipe,
- . L'éducateur désigné doit être titulaire de la certification CFF3,
- . L'éducateur responsable doit être déclaré dans les 30 jours (au plus tard) après le premier match officiel District de la saison (Championnat ou Coupe du DOF).
- . L'éducateur déclaré doit être inscrit sur la feuille de match en tant qu'Educateur Responsable et présent lors de chacune des rencontres officielles (DOF) de son équipe.
- . L'éducateur responsable devra suivre un recyclage de 4 heures tous les deux ans.

REGLEMENT DES CHAMPIONNATS SENIORS FUTSAL

ARTICLE 12 – ENCADREMENT DES EQUIPES (ancien texte)

Afin de préparer au mieux les clubs évoluant en D1 aux obligations d'encadrement du niveau R2 (Certificat Fédéral de Futsal BASE à partir de 2019-2020), les clubs pour lesquels leur équipe fanion Seniors évolue en Championnat D1 doivent répondre aux obligations suivantes :

- . Déclaration annuelle obligatoire de l'éducateur responsable de l'équipe,
- . L'éducateur désigné doit être titulaire du Module Futsal Découverte,
- . L'éducateur responsable doit être déclaré dans les 30 jours (au plus tard) après le premier match officiel District de la saison (Championnat ou Coupe du DOF).
- . L'éducateur déclaré doit être inscrit sur la feuille de match en tant qu'Educateur Responsable et présent lors de chacune des rencontres officielles (DOF) de son équipe.
- . L'éducateur responsable devra suivre un recyclage de 4 heures tous les deux ans.

ARTICLE 12 – ENCADREMENT DES EQUIPES Nouveau texte :

Afin de préparer au mieux les clubs évoluant en D1 aux obligations d'encadrement du niveau R2 (Certificat Fédéral de Futsal BASE à partir de 2019-2020), les clubs pour lesquels leur équipe fanion Seniors **ou leur équipe seniors B ou C** évoluant en Championnat D1 doivent répondre aux obligations suivantes :

- . Déclaration annuelle obligatoire de l'éducateur responsable de l'équipe,
- . L'éducateur désigné doit être titulaire du Module Futsal Découverte,
- . L'éducateur responsable doit être déclaré dans les 30 jours (au plus tard) après le premier match officiel District de la saison (Championnat ou Coupe du DOF).
- . L'éducateur déclaré doit être inscrit sur la feuille de match en tant qu'Educateur Responsable et présent lors de chacune des rencontres officielles (DOF) de son équipe.
- . L'éducateur responsable devra suivre un recyclage de 4 heures tous les deux ans.

REGLEMENT GENERAL DES COUPES DU DISTRICT OISE FOOTBALL

DUREE ET ISSUE DU MATCH

Article 19 (ancien texte)

3 - En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire d'un match de finale de coupe Seniors Masculins, une prolongation de 2 temps de 15 minutes sera jouée afin de tenter de trouver le vainqueur de la rencontre, à l'exclusion des finales du Challenge NORMAND, de la Coupe VERVEL, du Challenge ROUDY et du Challenge Denis TROUVAIN se jouant en lever de rideau d'une autre finale.

Article 19 Nouveau texte :

3 - En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire **de la Finale de la Coupe de l'Oise Seniors Masculine uniquement**, une prolongation de 2 temps de 15 minutes sera jouée afin de tenter de trouver le vainqueur de la rencontre. En cas de nouvelle égalité à l'issue de ces prolongations l'épreuve des tirs au but sera effectuée.

REGLEMENT PARTICULIER DES COUPES SENIORS MASCULINS

COUPE « Jean OBJOIS »

ARTICLE 4 (ancien texte) :

Toutes les rencontres, à l'exception de la finale, sont jouées en 2 périodes de 45 minutes. Une épreuve de tirs au but sera effectuée en cas d'égalité à l'issue du temps de jeu pour déterminer le vainqueur de la rencontre.

ARTICLE 4 Nouveau texte :

Toutes les rencontres, ~~à l'exception de la finale~~, sont jouées en 2 périodes de 45 minutes. Une épreuve de tirs au but sera effectuée en cas d'égalité à l'issue du temps de jeu pour déterminer le vainqueur de la rencontre.

COUPE « Jacques CHIVOT »

ARTICLE 4 (ancien texte)

Toutes les rencontres, à l'exception de la finale, sont jouées en 2 périodes de 45 minutes. Une épreuve de tirs au but sera effectuée en cas d'égalité à l'issue du temps de jeu pour déterminer le vainqueur de la rencontre.

ARTICLE 4 Nouveau texte :

Toutes les rencontres, ~~à l'exception de la finale~~, sont jouées en 2 périodes de 45 minutes. Une épreuve de tirs au but sera effectuée en cas d'égalité à l'issue du temps de jeu pour déterminer le vainqueur de la rencontre.

REGLEMENT GENERAL DU FOOTBALL PRATIQUE A 11.

Article 11 : Lieux des rencontres et modifications.

Toutes les Finales de Coupes Départementales Masculines et/ou Féminines peuvent se dérouler sur terrain en herbe, hybride ou synthétique.

REGLEMENT GENERAL DU FUTSAL.

DUREE DU MATCH Article 13 (ancien texte)

1. Durée

La durée d'un match de catégories Seniors, U18, U16, sans distinction de sexe, est de 50 minutes chronométrées en temps « continu », divisée en deux périodes égales de 25 minutes chacune. Une pause de 5 à 15 minutes maximum intervient entre les deux périodes.

DUREE DU MATCH Article 13 (nouveau texte)

1. Durée

La durée d'un match de catégorie Senior masculin est de 2 x 20 minutes avec l'apport d'une console ou marqueur électronique géré par en priorité un dirigeant du club recevant, ou à défaut, par un dirigeant de l'équipe adverse. En cas d'absence de console ou de marqueur électronique,

le District met à disposition en prêt d'une console électronique sous réserve d'une convention signée par les deux parties.

En cas d'absence ou de panne de la console et marqueur électronique, le corps arbitral présent fera jouer en temps compensé soit 2x25 minutes.

La durée d'un match de catégories **Seniors**, U18, U16, sans distinction de sexe, est de 50 minutes chronométrées en temps « continu », divisée en deux périodes égales de 25 minutes chacune.

Une pause de 5 à 15 minutes maximum intervient entre les deux périodes pour chaque catégorie.

REGLEMENT PARTICULIER DES COUPES FUTSAL

ARTICLE 4 (ancien texte) :

1 - Les matchs sont joués en deux périodes de 25 minutes en temps « continu » pour les rencontres de catégorie Senior Futsal sous les réserves de l'article 13 du Règlement Général du Futsal.

Pendant, la finale de la Coupe de l'Oise est jouée en deux périodes de 20 minutes en temps « effectif ». Ce temps est géré par un chronométreur officiel.

2 – En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire **et uniquement lors de la finale de la Coupe de l'Oise**, une prolongation de 2 temps de 5 minutes sera jouée afin de tenter de trouver le vainqueur de la rencontre.

3 – Si la rencontre n'a produit aucun vainqueur à l'issue du temps réglementaire et d'éventuelles prolongations (**prolongations uniquement lors de la finale de la Coupe de l'Oise**), les équipes se départageront par une épreuve de tirs au but.

ARTICLE 4 (nouveau texte) :

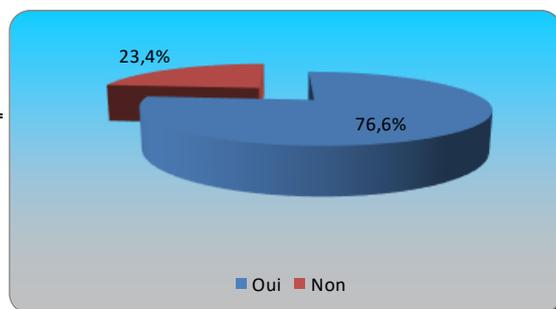
1 – Les rencontres de Coupe de l'Oise Futsal y compris la finale sont jouées en deux périodes de 20 minutes en temps « effectif ». Ce temps est géré par un chronométreur officiel. En cas d'absence ou de panne de la console et marqueur électronique, le corps arbitral présent fera jouer en temps compensé soit 2x25 minutes.

2 – En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire **et uniquement lors de la finale de la Coupe de l'Oise**, une prolongation de 2 temps de 5 minutes sera jouée afin de tenter de trouver le vainqueur de la rencontre.

3 – Si la rencontre n'a produit aucun vainqueur à l'issue du temps réglementaire et d'éventuelles prolongations (**prolongations uniquement lors de la finale de la Coupe de l'Oise**), les équipes se départageront par une épreuve de tirs au but.

9.) QUESTION 7 : Voeux du District modifications des règlements (choix multiple)

	Réponses	
Oui	558	76,65%
Non	170	23,35%
Totaux	728	100%



Les vœux du District sont adoptés.

7.2) Vœu de l'AS NOAILLES CAUVIGNY

Permettre aux joueurs remplaçants d'assurer la fonction d'arbitres assistants.

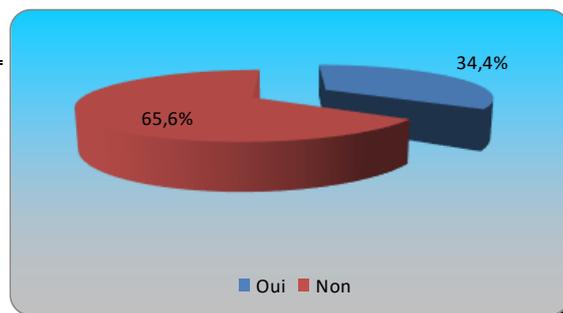
Le manque cruel de dirigeants et compétents pour faire l'arbitre assistant se fait de plus en plus cruellement sentir.

Aussi, à l'instar de ce qui a été voté il y a quelques années pour le foot loisir et la D5, permettre à un joueur remplaçant de tenir la fonction d'arbitre assistant et cela de la D4 à la D2.

Cela serait de plus formateur pour les joueurs qui se rendent compte de la difficulté de cette mission seraient moins enclin à critiquer.

Les mêmes obligations d'inscription seraient imposées en tant que joueur et dirigeant comme il est stipulé déjà dans le règlement.

10.) QUESTION 8 : Vœu de l'AS NOAILLES CAUVIGNY (choix multiple)	Réponses	
Oui	251	34,43%
Non	478	65,57%
Totaux	729	100%



Le vœu de l'AS NOAILLES CAUVIGNY est rejeté

8-) Présentations du personnel nouvellement embauché

Noémie CUSTOS est notre nouvelle alternante en Communication et Christophe PRUVOST est le nouveau Directeur Administratif et Financier qui remplacera Eric LEDENT l'actuel Directeur ce dernier ayant fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} janvier 2024.



Noémie CUSTOS



Christophe PRUVOST

9-) L'arbitrage eu sein du District



Clothilde BRASSART Conseillère en Développement et Fidélisation de l'Arbitrage – Attachée aux territoires des Districts Oise et Somme.

Clothilde BRASSART présente les missions qui lui ont été confiées dans le cadre du développement de l'arbitrage dans notre département. Elle invite les clubs à se rapprocher d'elle s'ils souhaitent des interventions ou animations concernant l'arbitrage dans leurs clubs.

10-) Mon club, mes projets, mon avenir

Patrick MAIGRET rappelle les conditions requises pour l'obtention des labels F.F.F. Il présente ensuite les lauréats de la saison 2022.2023 et les dotations des récompenses que ces clubs recevront.

The infographic features several logos at the top: FFF, LABEL JEUNES FFF CREDIT AGRICOLE, ÉCOLE FÉMININE DE FOOTBALL, LABEL JEUNES Futsal, and another FFF logo.

CS CHAUMONT
- LABELLISÉ JEUNE FFF CREDIT AGRICOLE EXCELLENCE
- LABELLISÉ JEUNE FEMININ FFF CREDIT AGRICOLE OR

US CHEVRIERES GRANDFRESNOY
- LABELLISÉ JEUNE FFF CREDIT AGRICOLE EXCELLENCE
- LABELLISÉ JEUNE FEMININ FFF CREDIT AGRICOLE OR

US LE PAYS DU VALOIS
- LABELLISÉ JEUNE FFF CREDIT AGRICOLE EXCELLENCE
- LABELLISÉ JEUNE FEMININ FFF CREDIT AGRICOLE BRONZE

US CHOISY AU BAC
- LABELLISÉ JEUNE FFF CREDIT AGRICOLE ELITE
- LABELLISÉ JEUNE FEMININ FFF CREDIT AGRICOLE ARGENT

USM SENLIS
- LABELLISÉ JEUNE FFF CREDIT AGRICOLE ESPOIR
- LABELLISÉ JEUNE FEMININ FFF CREDIT AGRICOLE BRONZE

FC CHAMBLY OISE
- LABELLISÉ JEUNE FFF CREDIT AGRICOLE ELITE
- LABELLISÉ JEUNE FEMININ CREDIT AGRICOLE BRONZE

US BRETEUIL
- LABELLISÉ JEUNE FFF CREDIT AGRICOLE ESPOIR

US PONT STE MAXENCE
- LABELLISÉ JEUNE FFF CREDIT AGRICOLE ESPOIR
- LABELLISÉ JEUNE FEMININ CREDIT AGRICOLE ARGENT

US RIBECOURT
- LABELLISÉ JEUNE FFF CREDIT AGRICOLE ESPOIR

STADE RESSONS S/MATZ
- LABELLISÉ JEUNE FFF CREDIT AGRICOLE ESPOIR
- LABELLISÉ JEUNE FEMININ FFF CREDIT AGRICOLE BRONZE

AS LAIGNEVILLE
- LABELLISÉ JEUNE FEMININ FFF CREDIT AGRICOLE BRONZE
- LABELLISÉ JEUNE FUTSAL FFF CREDIT AGRICOLE ESPOIR

GRANDVILLIERS AC
- LABELLISÉ JEUNE FEMININ FFF CREDIT AGRICOLE BRONZE

US MARGNY LES COMPIEGNE
- LABELLISÉ JEUNE FEMININ FFF CREDIT AGRICOLE BRONZE

FUTSAL CLUB COMPIEGNE
- LABELLISÉ JEUNE FUTSAL FFF CREDIT AGRICOLE BRONZE

AS BEAUVAIS OISE
- LABELLISÉ JEUNE FFF CREDIT AGRICOLE OR
- LABELLISÉ JEUNE FEMININ FFF CREDIT AGRICOLE ELITE
- LABELLISÉ JEUNE FUTSAL FFF CREDIT AGRICOLE ESPOIR

AS NOAILLES CAUVIGNY
- LABELLISÉ JEUNE FFF CREDIT AGRICOLE EXCELLENCE
- LABELLISÉ JEUNE FEMININ FFF CREDIT AGRICOLE BRONZE
- LABELLISÉ JEUNE FUTSAL FFF CREDIT AGRICOLE ESPOIR



LABEL JEUNES FFF
CRÉDIT AGRICOLE

ÉCOLE FÉMININE
DE FOOTBALL

LABEL JEUNES
Futsal



AFC COMPIEGNE

- LABELLISÉ JEUNE FFF CREDIT AGRICOLE EXCELLENCE
- LABELLISÉ JEUNE FEMININ FFF CREDIT AGRICOLE BRONZE



FC LIANCOURT CLERMONT

- LABELLISÉ JEUNE FFF CREDIT AGRICOLE EXCELLENCE



HERMES BERTHECOURT AC

- LABELLISÉ JEUNE FFF CREDIT AGRICOLE ESPOIR



US CHANTILLY

- LABELLISÉ JEUNE FFF CREDIT AGRICOLE ESPOIR



FCJ NOYON

- LABELLISÉ JEUNE FFF CREDIT AGRICOLE ESPOIR



AS ST SAUVEUR

- LABELLISÉ JEUNE FFF CREDIT AGRICOLE ESPOIR



SC ST JUST EN CHAUSSEE

- LABELLISÉ JEUNE FFF CREDIT AGRICOLE ESPOIR



US LASSIGNY

- LABELLISÉ JEUNE FFF CREDIT AGRICOLE ESPOIR



US CIRES LES MELLO

- LABELLISÉ JEUNE FFF CREDIT AGRICOLE ESPOIR



US GOUVIEUX

- LABELLISÉ JEUNE FEMININ FFF CREDIT AGRICOLE BRONZE



LABELS FÉDÉRAUX
CRÉDIT AGRICOLE
2023-2026

Composition des kits de dotation

COMPOSITION D'UNE DOTATION FFF ELITE



Une plaque PVC



**ELEMENT
ENVOYE DANS
LES DISTRICTS
FIN AOUT 2023**

COMPOSITION D'UNE DOTATION ELITE CREDIT AGRICOLE



**2 CHARIOTS DE RANGEMENT
DOTATION LIVREE DANS LES
CAISSES REGIONALES CREDIT
AGRICOLE**



COMPOSITION D'UNE DOTATION FFF EXCELLENCE



Une plaque PVC



**ELEMENT
ENVOYE DANS
LES DISTRICTS
FIN AOUT 2023**

COMPOSITION D'UNE DOTATION FFF EXCELLENCE



6 sacs à ballons



25 Ballons T5



32 Ballons T4

**CES ELEMENTS
SERONT
ENVOYES DANS
LES SECTEURS
LIGUES FIN
OCTOBRE 2023**



12 sacs à dos / Educateurs



16 maillots
L'adulte / Educateurs



24 Chasubles
Bleus / S



8 Chasubles
Bleus / L



24 Chasubles
Jaunes / S



8 Chasubles
Jaunes / L

COMPOSITION D'UNE DOTATION FFF ELITE



10 sacs à ballons



32 Ballons T5



42 Ballons T4

**CES ELEMENTS
SERONT
ENVOYES DANS
LES SECTEURS
LIGUES FIN
OCTOBRE 2023**



15 sacs à dos / Educateurs



26 maillots
L'adulte / Educateurs



30 Chasubles
Bleus / S



10 Chasubles
Bleus / L



30 Chasubles
Jaunes / S



10 Chasubles
Jaunes / L

COMPOSITION D'UNE DOTATION EXCELLENCE CREDIT AGRICOLE



**PAIRE DE BUTS
DOTATION LIVREE DIRECTEMENT
DANS LES CAISSES REGIONALES
CREDIT AGRICOLE**



**KIT DE MATERIEL TECHNIQUE
DOTATION LIVREE DIRECTEMENT
DANS LES CAISSES REGIONALES
CREDIT AGRICOLE**



COMPOSITION D'UNE DOTATION FFF ESPOIR



Une plaque PVC



**ELEMENT
ENVOYE DANS
LES DISTRICTS
FIN AOUT 2023**

COMPOSITION D'UNE DOTATION FFF ESPOIR



4 sacs à ballons



25 Ballons T4

**CES ELEMENTS
SERONT
ENVOYES DANS
LES SECTEURS
LIGUES FIN
OCTOBRE 2023**



8 sacs à dos / Educateurs



10 maillots
L'adulte / Educateurs



18 Chasubles
Bleus / S



18 Chasubles
Jaunes / S

COMPOSITION D'UNE DOTATION BRONZE



PAIRE DE BUTS
DOTATION LIVREE DIRECTEMENT
DANS LES CAISSES REGIONALES
CREDIT AGRICOLE



COMPOSITION D'UNE DOTATION FFF OR



Une plaque PVC personnalisée
au nom du club

ELEMENT
ENVOYE DANS
LES DISTRICTS
FIN AOUT 2023



COMPOSITION D'UNE DOTATION FFF FÉMININES OR



10 sacs à ballons



32 Ballons T5



42 Ballons T4



12 sacs à crampons
issus d'une bâche FFF
recyclée

CES ELEMENTS
SERONT
ENVOYES DANS
LES SECTEURS
LIGUES FIN
OCTOBRE 2023



15 sacs à dos / Educateurs



26 maillots
L adulte / Educateurs



30 Chasubles
Bleus / S



10 Chasubles
Bleus / L



30 Chasubles
Jaunes / S



10 Chasubles
Jaunes / L



COMPOSITION D'UNE DOTATION OR CREDIT AGRICOLE



2 CHARIOTS DE RANGEMENT
DOTATION LIVREE DANS LES
CAISSES REGIONALES CREDIT
AGRICOLE



COMPOSITION D'UNE DOTATION FFF FÉMININE ARGENT



6 sacs à ballons



25 Ballons T5



32 Ballons T4



6 sacs à crampons issus
d'une bâche FFF recyclée

CES ELEMENTS
SERONT
ENVOYES DANS
LES SECTEURS
LIGUES FIN
OCTOBRE 2023



12 sacs à dos / Educateurs



16 maillots
L adulte / Educateurs



24 Chasubles
Bleus / S



8 Chasubles
Bleus / L



24 Chasubles
Jaunes / S



8 Chasubles
Jaunes / L



LABEL JEUNES FFF
CRÉDIT AGRICOLE

COMPOSITION D'UNE DOTATION FFF FÉMININE ARGENT



6 sacs à ballons



25 Ballons T5



32 Ballons T4



6 sacs à crampons issus d'une bâche FFF recyclée



12 sacs à dos / Educateurs



16 maillots L adulte / Educateurs



24 Chasubles Bleus / S



8 Chasubles Bleus / L



24 Chasubles Jaunes / S



8 Chasubles Jaunes / L

CES ÉLÉMENTS SERONT ENVOYÉS DANS LES SECTEURS LIGUES FIN OCTOBRE 2023



LABEL JEUNES FFF
CRÉDIT AGRICOLE
FÉMININES | 2023-2026

COMPOSITION D'UNE DOTATION ARGENT CREDIT AGRICOLE



PAIRE DE BUTS
DOTATION LIVRÉE DIRECTEMENT
DANS LES CAISSES RÉGIONALES
CREDIT AGRICOLE



KIT DE MATÉRIEL TECHNIQUE
DOTATION LIVRÉE DIRECTEMENT
DANS LES CAISSES RÉGIONALES
CREDIT AGRICOLE



LABEL JEUNES FFF
CRÉDIT AGRICOLE
FÉMININES | 2023-2026

COMPOSITION D'UNE DOTATION FFF BRONZE



Une plaque PVC personnalisée au nom du club

ÉLÉMENT ENVOYÉ DANS LES DISTRICTS FIN AOUT 2023



LABEL JEUNES FFF
CRÉDIT AGRICOLE
FÉMININES | 2023-2026

COMPOSITION D'UNE DOTATION FFF FÉMININES BRONZE



4 sacs à ballons



25 Ballons T4



4 sacs à crampons issus d'une bâche FFF recyclée



8 sacs à dos / Educateurs



10 maillots L adulte / Educateurs



18 Chasubles Bleus / S



18 Chasubles Jaunes / S

CES ÉLÉMENTS SERONT ENVOYÉS DANS LES SECTEURS LIGUES FIN OCTOBRE 2023



LABEL JEUNES FFF
CRÉDIT AGRICOLE
FÉMININES | 2023-2026

COMPOSITION D'UNE DOTATION BRONZE



PAIRE DE BUTS
DOTATION LIVRÉE DIRECTEMENT
DANS LES CAISSES RÉGIONALES
CREDIT AGRICOLE



LABEL JEUNES FFF
CRÉDIT AGRICOLE
FÉMININES | 2023-2026

9-) Allocation du Président Claude COQUEMA

Monsieur Le représentant du COMEX , Claude DELFORGE , mon cher Claude,
Monsieur le Président de la Ligue de Football des Hauts de France et membre du BELFA, Cédric BETTREMIEUX , mon cher Cédric,
Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents des Districts de notre Ligue, chers collègues et ami(e)s Evelyne Baudoin (Artois) Franck Poret (Cote d'Opale), Stéfan Islic (Escaut) , Pascal Poidevin (Aisne) et pour ne pas l'oublier Pascal Tranquille (Somme), Pauline Blondeau (Flandres) s'étant excusée.

Monsieur Gérard PIQUE , notre trésorier général de la ligue, fidèle parmi les fidèles,
Monsieur le Directeur de l'Empreinte du CA Brie Picardie de Beauvais, cher Clément,
Monsieur le Gérant de Formul Club, notre partenaire équipementier, cher Cédric,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité de Direction de notre District,
Mesdames et Messieurs les commissaires de notre District,

Mesdames et Messieurs les Présidentes, Présidents et dirigeantes, dirigeants de nos clubs et leurs représentants,

Je ne ferai pas une trop longue allocution car je sais que c'est souvent barbant pour vous d'entendre toujours les mêmes choses. Aussi tentons d'être pour cette AG attractifs, ludiques, bref qu'elle puisse retenir votre attention.

Par respect à l'ensemble des personnes qui nous ont quitté et qui ont servi notre football, rendons-leur un hommage bien mérité par une minute de silence.

Cette AG est la dernière de ma mandature et de mes colistiers avant celle de 2024 qui sera une AG électorale qui se tiendra probablement le 29 juin 2024 ou le 6 juillet si nécessaire. Bien qu'il est encore trop tôt pour établir un bilan, nous pouvons estimer avec toute l'humilité nécessaire que ces trois saisons passées ont été riches en événements, en changements, en évolutions pour notre district. Certes tout n'a pas été parfait. Ce que nous avons pu faire, nous l'avons fait pour vous et avec vous, et nous pouvons comprendre que des personnes dans cette assemblée ne puissent être satisfaites et nous nous en excusons.

J'aimerais de manière sincère vous remercier toutes et tous ce que vous faites au quotidien pour le football. Là encore, ce sont des mots mais ceux-ci sont réels et sincères, ils sont le reflet de votre travail, du bien être que vous apportez en matière sociale, éducative, écologique et ceci à travers les valeurs footballistiques que nous devons en permanence véhiculer pour que demain nous puissions apporter notre pierre à l'édifice en faveur de nos futures générations et en faire des citoyens responsables. Je refuse par contre de vous sortir l'éternelle phrase si bien faite et tellement facile ; celle de vous dire que sans vous, le football amateur ne serait pas. Non, cette phrase passe partout ne reflétera jamais assez votre engagement et j'ai espoir qu'un jour nos dirigeants au sein du dôme de la Fédération puissent prendre conscience et sans pratiquer la position de l'autruche qu'à force de tirer sur la corde, un jour elle cédera. Il est grand temps que le bénévolat soit considéré à sa juste valeur par un statut et non par des sempiternelles paroles qui ne sont que du vent et ne servent qu'à mettre de côté ce sujet pourtant très important. Je sais que c'est oser d'écrire et dire cela mais ce qu'il fallait il y a un moment n'a plus le même sens à présent. Je sais votre engagement pour ce football qui est notre passion souvent au détriment de la famille et d'autres loisirs.

Je vais entamer ma 30^{ème} année au service de notre District et quand je quitterai mes fonctions je pense en toute modestie, que j'aurai tenté d'amener ma modeste vision que j'ai du Football amateur, les flonflons, les courbettes ne m'ont jamais intéressé, je ne partage pas ce monde et tant pis pour moi, je ne suis que de passage et resterai humble au service du football amateur.

A travers l'ordre du jour que nous avons préparé, ce sont des sujets bien réfléchis qui seront abordés, des sujets importants pour les 192 clubs de notre district et les 33.040 licenciés (saison 2022/2023). Ils porteront sur l'arbitrage, le label, le perfectionnement des jeunes, le Futsal, la féminisation du football et notre relance de la proximité des clubs de manière différente qu'auparavant.

Une saison marquée de points positifs et de points négatifs. Ceux positifs sont tout d'abord la montée en puissance du nombre de jeunes qui représentent pour les catégories U5 à U18, 50 % des effectifs pour les garçons avec un gros pavé sur le football animation, de la place que prennent nos féminines avec 7% des effectifs, de nos dirigeants et dirigeantes pour 13,5 %, de nos clubs d'élite qui progressent et portent notre football Isarien. Ce ne sont pas moins de 5 clubs qui sont en N2 et N3, gageons pour certains qu'ils puissent accéder au niveau supérieur. Au niveau régional, nous avons une forte représentativité en R1, R2 & R3. En jeunes Le FC CHAMBLY Oise est en National U19. Notre football féminin herbe et Futsal progresse avec notre club phare l'ASBO. Le District continue d'apporter son aide aux clubs par la prise en charge des formations, la distribution de dotations, des aides financières non négligeables qui seront évoquées par le Trésorier (plus de 69.000 euros au total). Le DOF soutient aussi l'arbitrage par un budget très important où nous attendons des résultats, même si ceux de la saison précédente qui ont permis d'augmenter les effectifs restent insuffisants pour pouvoir couvrir nos divisions 4 et 5. Nous soutenons financièrement la technique par une aide apportée dans diverses actions et domaines relatifs à l'épanouissement des jeunes, des féminines et du futsal, nous modernisons notre outil de travail avec du matériel informatique performant, nous continuons d'investir dans notre bien immobilier pour le rendre performant en réduisant les coûts énergétiques, le rendre plus accueillant, plus confortable, nous continuons à développer notre communication vers l'extérieur, nous allons relancer de manière différente et plus performante la proximité avec les clubs dont Pierre vous expliquera les

contours du projet. Ceci c'est le côté éclairé mais il nous reste le côté obscur et celui-ci à mon grand regret concerne les incivilités et les violences. Nous tous devons comprendre, devons intégrer, devons prendre conscience de notre responsabilité. Oui, c'est exact, nous réprimons sévèrement que ce soit sportivement et financièrement les auteurs de ces actes mais croyez-vous que ce soit suffisant ? je ne le pense pas. Vous, Président, Educateur, dirigeant(e) féminin ou masculin avez un rôle à jouer dans ce tourbillon que représente ce football que nous ne voulons pas. Stop à accepter les délinquants du football, de supporter leurs frasques, de prendre en charge leurs amendes car c'est inacceptable et ce n'est pas les aider à se rendre responsables. J'envisage de proposer pour la prochaine saison à la commission des finances, un nouveau modèle tarifaire sur les avertissements par une échelle de coût qui sera plus conséquent pour les récidivistes et plus allégé pour ceux dont c'est plutôt accidentel.

Ce mois d'octobre est celui d'octobre Rose. Pour lutter contre le cancer du sein, notre district entend participer en collaboration avec notre fournisseur et partenaire Formul Club à cette opération que nous jugeons importante. Vous aurez l'occasion lors des matchs de N2 et N3 et ceci grâce à la collaboration de nos clubs, de déposer votre obole dans une urne à l'entrée du stade, de plus l'entrée sera gratuite pour les femmes. Sans que cela soit notre vocation, nous serons toujours présents pour ces manifestations caritatives ainsi que pour le téléthon et les restos du cœur et nous savons tout l'intérêt que vous apportez à cela.

J'aimerais avec votre permission vous faire partager deux points importants.

Le 1^{er} point est celui d'avoir constaté que nos clubs soient obligés de refuser un nombre impressionnant de jeunes licenciés faute d'éducateurs, d'accompagnateurs et de structures. Cela pose question au moment où il faut développer les nouvelles pratiques loisirs. Je comprends parfaitement cette volonté de s'identifier aux besoins de certains mais alors que fait-on de ces jeunes ? comment dire à un enfant « reviens dans un an, on verra si on peut te prendre... » Est-ce normal ? A un an des JO 2024, je me suis posé une question : quel héritage pour le sport ? Ici et là quelques installations rénovées pour le plaisir des communes ! Est-ce suffisant au regard des milliards dépensés pour la grandeur de notre pays ? est-ce suffisant pour permettre aux jeunes de pouvoir intégrer le modèle sportif ? je ne le pense pas. Nous continuerons de souffrir d'un manque d'installations sportives et ce n'est sûrement pas la politique de la ville consistant à faire pousser abondamment des Citystades bien souvent dévolus à d'autres pratiques qui permettra d'avoir une réelle politique basée sur le développement du sport. Ne nous trompons pas d'objectif. J'en terminerai avec les JO, nous allons nous atteler à valoriser cet événement par diverses actions sportives et ludiques. Je ne puis espérer que ceux qui vont participer à ces actions ne soient pas oubliés, en les récompensant par un goodie mais pour certains de pouvoir être supporter et spectateur de ces jeux car il est indéniable que peu aurons les moyens financiers d'acheter un billet. La vitrine ne sera pas celle qu'on serait en droit d'imaginer.

Le 2^{ème} point est celui d'une question : quelle est notre mission à tous ? celle de procurer de la joie à ceux et notamment aux jeunes de pouvoir jouer au football. Comment peut-on dire à une fille ou à un garçon : tu ne peux pas jouer parce que dans ta catégorie, je ne n'ai pas assez de licenciés pour faire une équipe, imaginez la frustration ! Et pourtant, souvent il existe des solutions ! Pour cela , il nous faut développer la communication entre les clubs afin de permettre ici et là de pouvoir par exemple à partir d'une entente constituer une équipe féminine ou une équipe masculine ou éventuellement que ce soit un accord de se partager les rôles. Prenons un exemple notamment en secteur rural : un club X à dans une catégorie jeunes (fille ou garçon) n'a pas assez de licenciés pour engager une équipe ; par contre, un autre club Y proche dans la même catégorie est dans le même cas ; cela peut valoir pour d'autres catégories ; ne pensez-vous pas qu'un rapprochement entre les deux clubs pourrait permettre de trouver les bonnes solutions ? Ne croyez-vous pas que le plus important étant de permettre aux enfants de jouer, nous, adultes devons-nous faire valoir nos sentiments au détriment des enfants ; là est la question ? La commission d'accompagnement devra prendre en charge ce sujet afin de guider et trouver les bonnes solutions entre clubs. Par moment, il est nécessaire d'aller au-delà de nos sentiments, de certaines rancœurs, de cet esprit de clocher et de prioriser notre football des jeunes.

Je profite de cette AG pour rappeler à certains clubs (souvent les mêmes) qui ont des questions ou des interrogations sur tel ou tel point de règlements comme ce fut le cas récemment de prendre leurs responsabilités sans devoir systématiquement arroser abondamment l'ensemble des clubs et de surcroit sur des sujets qui frôlent l'antisportif et le manque de correction vis-à-vis d'autres clubs. Je ne cautionnerai jamais ce genre de démarche et le District ne répondra ou ne justifiera pas sa position, nous savons prendre nos responsabilités. Quand je reçois un mail qui nécessite une réponse, je réponds directement à la personne et je ne mets personne en copie. Par contre, que je reçoive une

proposition visant à modifier l'ensemble des groupes d'une division alors que les calendriers sont sortis, sans oublier l'arrosage maximum et sans connaître les tenants et les aboutissants afin de préserver en priorité son club, ma réponse est sans ambages : OUI, les distances sont géographiquement plus élevées, c'est un processus inévitable et pour l'enrayer au mieux, il faudra revoir notre pyramide des divisions rapidement.

Dernièrement j'ai été invité par un club pour sa rentrée du football au niveau des jeunes. J'ai été agréablement surpris par sa parfaite organisation avec un nombre impressionnant de parents présents et la qualité du message rappelant que ce sont les éducateurs qui gèrent les jeunes et non les parents, la rigueur de l'information sur les entraînements par catégories, les convocations aux plateaux et matchs ; je pense que cette façon de faire ne peut qu'être bénéfique dans une gestion de club.

Je terminerai cette allocution par une nouvelle fois remercier tous ceux qui œuvrent où ont œuvré pour notre football départemental tant en qualité de commissaires, salariés et bénévoles, remercier particulièrement Patrick assisté de Dominique pour l'énorme travail qu'ils réalisent pour les jeunes et surtout dans un moment difficile avec un nouveau logiciel de compétition inadapté, à notre secrétaire générale Nathalie pour ce qu'elle apporte à notre District, notre Jojo pour les féminines et enfin un grand merci particulier à Eric LEDENT qui va nous quitter le 31 décembre 2023 pour une retraite bien méritée. Il me serait agréable que vous puissiez les honorer par vos applaudissements et vous pouvez remercier également La Ligue des Hauts de France et son Président pour l'aide apportée à notre District.

Un évènement à venir très prochainement sur notre territoire : les 4, 5 et 6 décembre 2023, la WINTER CUP FUTSAL U21 avec les équipes de France, d'Espagne et du Portugal, ceci à l'ELISPACE de Beauvais, venez en nombre découvrir ce qu'est réellement le Futsal. Merci à la Ligue d'avoir choisi notre district.

Il me reste à vous souhaiter à tous une agréable assemblée. J'ose espérer que son contenu sera retenir votre attention et je reviendrai en fin d'assemblée pour la clore d'une manière purement simple et non décalée, ce qui je l'espère évitera pour certains quolibets, l'erreur est humaine, ne faut-il ne pas le ressasser pour son plaisir propre.

Merci, encore Merci le plus sincère pour ce que vous amenez à notre football départemental, vous êtes formidable.

Merci pour votre attention et bonne saison à toutes et tous.

Le Président

Claude COQUEMA



La Secrétaire Générale

Nathalie DEPAUW

